

AVIS DU CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

art. L411-1 et L411-2 du livre IV du code de l'environnement

Référence Onagre du projet : n°2019-02-17-00299 Référence de la demande : n°2019-00299-031-002

Dénomination du projet : ECOMIE - Ecologie et Conservation des Oiseaux Marins des îles Eparses

Lieu des opérations : TAAF

Bénéficiaire : LE CORRE Matthieu

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le projet ECOMIE porté par l'Université de la Réunion vise à étudier l'écologie des oiseaux marins à Europa, Tromelin et l'île du Lys (Glorieuses). Il porte sur les phases marines et terrestres et leur environnement océanique; pour la phase marine, des puffins tropicaux seront équipés de GPS couplés à des capteurs de surface afin de mesurer la température de l'eau. L'impact des rats sera étudié à Tromelin et à Europa et à l'île du Lys où des opérations de dératisation ont eu lieu il y a plus d'une dizaine d'années, la reconstitution des populations sera mesurée. Le programme s'étend sur trois années jusqu'en 2020.

Il apparaît clairement les collaborations réalisées sur le terrain avec d'autres programmes (CLIMOM notamment) qui permettent de mutualiser les manipulations d'oiseaux.

Ce programme a bénéficié en début d'année 2019 d'un avis favorable du CNPN pour une première mission.

La mission prévue en décembre- janvier à Europa est centrée sur l'impact des rats noirs et autres prédateurs sur la reproduction des pailles en queue à brins blancs et pailles en queue à brins rouges et sur la poursuite des suivis démographiques par cartographie des nids et baguage. Soit 100 adultes et poussins de paille en queue à brins blancs et 200 adultes et poussins de l'autre espèce.

MOTIVATION ou CONDITIONS

Le CNPN émet un avis favorable à cette nouvelle opération mais souhaite impérativement disposer d'un compte-rendu qualitatif et quantitatif des opérations conduites en 2019, avant toute reconduction des autorisations.

Une présentation plus globale des manipulations prévues au cours de l'année serait souhaitable afin de mieux comprendre le déroulé du programme au fil du temps et les espèces/localisations concernées et d'éviter la multiplication des procédures.

Par délégation du Conseil national de la protection de la nature :
Nom et prénom du délégataire : Michel METAIS

AVIS : Favorable []

Favorable sous conditions []

Défavorable []

Fait le : 9 décembre 2019

Signature :

